

Territoire d'Europe / Territoire du monde

D A T A R

Les questions ouvertes de la prospective wallonne ou quand la société civile appelle le changement

Philippe Destatte

directeur de l'Institut Jules-Destrée
destatte.ph@destrée.org

Introduction :
Fuir l'avenir quand il
est sombre, le dire
quand il s'éclaire

Les temps longs de la prospective wallonne

"Les temps opératoires du développement ou du changement social sont des temps longs", rappelle avec justesse un des textes de base du premier congrès *La Wallonie au futur*¹. Première région du continent à avoir connu la Révolution industrielle après l'Angleterre, la zone comprise autour du sillon charbonnier Haine - Sambre - Meuse - Vesdre, de Tournai à Verviers, a façonné ses tours de main en travaillant le fer : depuis la fin du néolithique, la technique s'est déployée dans les bas-fourneaux et les forges hydrauliques du massif ardennais et de ses coteaux. Profitant au maximum des mutations sociales, du marché ainsi que du blocus continental dont elle bénéficie par sa présence active dans l'Empire français, l'économie du pays wallon constitue l'enjeu fondamental de la Révolution belge de 1830 qui met à la tête de l'État naissant la bourgeoisie francophone qui se localise à Bruxelles. Pôle politique et financier, cette ville structure l'espace belge – englobant donc l'espace wallon – et en gère les flux en capitaux.

1886 constitue une première crise grave : elle fait suite à une décennie de modération salariale pour une économie wallonne impatiente d'amorcer la relance technologique et qui tente de maintenir la croissance intensive de la période 1848-1873. Cette révolte sociale identifie la Wallonie qui en tire la reconnaissance, sinon la naissance de son nom de région, "Wallonie". Même si cette économie reste dynamique, la période 1895-1910 voit les premiers symptômes du *mal wallon*. En effet, durant cette période, la croissance de la production industrielle wallonne est de 2,69 % tandis que ce taux atteint 3,1 % pour l'ensemble de la Belgique. Si les entreprises localisées en Wallonie restent – et pour cinquante ans encore – les moteurs économiques de la Belgique, il n'empêche que la tendance s'est inversée. La substance même de la formidable croissance de l'âge d'or est touchée : exportatrice de charbon jusqu'en 1908, la Wallonie devra en importer un million de tonnes à la veille de la Première Guerre mondiale. Après le conflit et suite aux destructions qu'il a engendrées ainsi qu'au vieillissement de l'appareil de production, les difficultés s'intensifient au point que le professeur Pierre Lebrun évoque la période 1914-1944 comme celle de *la seconde guerre de trente ans*. Les effets de la crise internationale se cumulent, en Wallonie, à un déclin plus visible depuis la fin des années 1920. Ce déclin est accentué ensuite par la crise

¹ Michel Molitor, "Les conditions culturelles du développement", dans *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme, Cahier n° 2*, p.54, Charleroi, Institut Jules-Destrée, 1988.

mondiale de surproduction charbonnière, par le phénomène de dépopulation et par le déplacement de l'activité économique vers la Flandre. Le déclin wallon ne va cesser de s'accroître dans les années soixante et soixante-dix. Dénoncé tant par des personnalités que par des organisations - tels les nombreux congrès des forces politiques et sociales wallonnes -, le déclin wallon n'a jamais été réellement pris en compte par les autorités nationales belges, indiquant l'incapacité structurelle d'agir des acteurs locaux autant que leur minorisation politique dans l'État belge. Loin d'enrayer ce mouvement destructeur pour la Wallonie, les mesures de la CECA puis les aides des Communautés économiques européennes ne vont faire que l'accroître.

Si elle a soulevé de nombreux espoirs, la réforme de l'État belge de 1970 a été quasi-inopérante face à l'ampleur des enjeux. Les efforts louables de la régionalisation provisoire de 1974 - mise en place d'un Comité ministériel wallon et d'un Conseil régional consultatif - ont, pour des raisons politiques, brisé le consensus précaire qui s'était créé entre les forces politiques wallonnes. Au lendemain de l'engagement du processus de régionalisation définitive né des lois d'août 1980 - qui créent un cadre institutionnel wallon formel quoiqu'encore faible - et après un quart de siècle de déclin pendant lequel aucun pôle de reconversion n'a pu être mis en place, force est de constater la quasi-incapacité des acteurs de l'époque à appréhender le long terme de manière à la fois structurée et concertée. *Le dossier Wallonie 2000* élaboré conjointement en 1982 par le Centre de Recherche socio-politique (CRISP) et la Radio télévision belge francophone (RTBF) est particulièrement éclairant lorsqu'il constate l'importance des préoccupations que le déclin et la crise suscitent : " La question centrale, qu'on ne peut esquiver est brutale : l'avenir wallon peut-il

être autre chose que la poursuite du déclin en cours ? Ce déclin va-t-il se poursuivre de façon plus ou moins "indolore" (et pour qui ?) Cet avenir peut-il être redémarrage ? Et dans l'affirmative, quelles sont les conditions de réalisation d'un nouveau départ ? Les questions ouvertes de l'avenir doivent cependant, chacune, prendre en compte non seulement des considérations d'un autre ordre et notamment l'ordre social et culturel².

Les temps courts de la prospective wallonne

Le déclin du bassin industriel wallon au sein de la Belgique puis de l'Europe s'est greffé - la chronologie nous le suggère - d'une part sur la mutation des sociétés industrielles vers un autre paradigme technologique, économique, social et culturel, ainsi que, d'autre part, sur la crise plus classique qui, dans les années 1970, a longtemps masqué le changement structurel. Comme l'a indiqué Michel Molitor, l'impuissance de la société wallonne à maîtriser les processus de la mutation en cours a été augmentée par la fragilité de la région, déjà atteinte par la régression et le déclin³. Au vu de l'évolution du Produit intérieur brut régional par habitant, 1979-1985 constitue de toute évidence une période de mauvaise conjoncture pour l'économie wallonne. À partir de 1986 se dessine un redressement certain qui, grâce à l'importance des investissements, va se poursuivre au-delà de 1990, au point que l'on puisse écrire aujourd'hui que, depuis 1986, la Wallonie serait sortie de son déclin⁴. 1988 représente d'ailleurs une année tout à fait exceptionnelle sur le plan de la croissance⁵. Ainsi, l'évolution de l'emploi salarié wallon, tant privé que public, s'accroît sensiblement pendant cette période⁶. Quant à la production industrielle wallonne, c'est en 1987 qu'elle connaît une reprise à 6,7 %, après un recul de 3 % depuis 1985⁷.

² Xavier Mabillet, M. Piroux, Robert Stéphane, *Dossier pour Wallonie 2000*, Bruxelles-Liège, CRISP-RTBF, 1982, p.87.

³ Michel Molitor, *Les conditions culturelles du développement...*, Charleroi, Institut Jules-Destrée, 1988, p. 52-53.

⁴ Yves de Wasseige, *Reconnaître le développement économique de la Wallonie*, dans *Toudi*, Janvier-février 2001, p.9.

⁵ Taux d'accroissement annuel du PIB au coût des facteurs, à prix constants, par habitant. *Tendances économiques*, Namur, Ministère de la Région wallonne, Service des Etudes et de la Statistique, n°1, Juin 1991, p. 18.

⁶ L'emploi s'accroît de 47.059 unités de 1986 à 1989, en dépassant la barre symbolique des 800.000 cette année-là. *Tendances économiques...*, p.21.

⁷ *Ibidem*, p.25.

Territoires d'Europe / Territoires du monde

D A T A R

En 1986, les forces politiques wallonnes ont pris conscience de cette possibilité d'inversion de la tendance : le Conseil économique et social de la Région wallonne publie un dossier intitulé *Renouveau économique wallon*. Quatre personnalités importantes s'y expriment : le ministre-président de l'Exécutif de la Région wallonne, le ministre régional de l'Economie, de l'Emploi et des Classes moyennes, un ancien ministre régional, député socialiste et ténor de l'opposition au Conseil régional, ainsi que le président de l'Union wallonne des Entreprises. Ces quatre interventions sont éclairantes, sous l'aspect de la demande institutionnelle, en matière de vision collective comme axe de la reconversion.

Considérant que les Wallons sont tous les actionnaires d'une "Wallonie s.a.", le ministre-président Melchior Wathelet insiste sur la période de mutation que vit la région et sur la nécessité de disposer d'une stratégie collective supposant "un plan de combat basé sur la connaissance du champ de bataille : le marché – de l'adversaire – des concurrents, de ses propres forces". Son discours qui est - suivant une méthode connue - assez catastrophiste, débouche sur un appel à être positif et à prendre l'initiative : "et allons vers le futur puisque nous y passerons le restant de notre vie"⁸.

Arnaud Decléty voit la "Wallonie à un tournant" car il relève un "frémissement wallon" qui pourrait annoncer la fin du "wallon-pessimisme". Ainsi, le ministre estime-t-il que, dans la lutte pour leur avenir, les Wallons ont repris pied, qu'ils doivent aller chercher en eux-même la cause de leurs difficultés, cause qu'il est stérile d'imputer à autrui. Se réjouissant des prévisions favorables de l'Institut de Recherche économiques de l'Université catholique de Louvain, Arnaud Decléty estime qu'il faut désormais oeuvrer en profondeur, viser le long terme en misant sur les valeurs des hommes et, avant tout, sur la matière première que constitue l'intelligence : "sans regarder en face le présent, nous ne pouvons apprendre à dominer l'avenir"⁹.

Le député Philippe Busquin pense que le renouveau wallon est tributaire de la volonté des hommes – techniciens, investisseurs, gestionnaires, fonctionnaires – de s'engager dans des innovations audacieuses. Il distingue - élément intéressant -, la Wallonie de la Région wallonne, la seconde apparaissant comme l'entité publique de la première, entité publique qui doit prendre l'initiative de la *synergie du risque* dont les entrepreneurs, existant ou à venir, auront besoin. Et d'insister sur l'œuvre collective d'un grand dessein : " basculer la Wallonie dans le futur ainsi que sur la nécessaire mobilisation de toutes les forces notamment culturelles pour entraîner l'adhésion de tous les Wallons au changement permanent"¹⁰.

Michel Vandestruck confirme la conjoncture favorable qui se dessine et la confiance dans l'avenir que manifestent les entreprises industrielles de la Région - que les journées *Portes ouvertes sur l'Avenir*, organisées par l'Union wallonne des Entreprises, viennent d'exprimer. Le président de l'UWE plaide également pour la mise en place d'un climat porteur pour la reconversion de la Région, en donnant la priorité à la " performance collective : le défi du redressement de l'économie wallonne peut être relevé avec l'appui de l'ensemble des partenaires "¹¹.

Ces discours assez consensuels ne doivent toutefois pas éclipser une perception exprimée par de nombreux acteurs wallons : l'Exécutif régional a accepté de mettre le processus d'autonomisation régionale en sourdine au profit d'une priorité accordée à la politique déflationniste du gouvernement central. Des analystes relèvent d'ailleurs une recentralisation à Bruxelles. L'abandon plus que symbolique de Namur comme capitale régionale, depuis 1986, a constitué l'effet le plus visible de ce mouvement. " Partout en Europe, écrit l'économiste José Verdin, on voit, en raison de la crise, les régions fortes distancer les régions à problèmes. Chez nous, on cumule crise antérieure profonde et minorisation politique. La recentrali-

⁸ Melchior Wathelet, "Nous sommes tous les actionnaires d'une Wallonie s.a.", dans *Wallonie*, n°3-4, p. 165-168.

⁹ Arnaud Decléty, "La Wallonie à un tournant", dans *Wallonie* 86, p. 169-176.

¹⁰ Philippe Busquin, "Le blé peut se lever d'une terre érodée", dans *Wallonie* 86, n° 3-4, p. 177-185.

¹¹ Michel Vanderstruck, "Attentes des entreprises wallonnes pour la création d'un cadre favorable à la reconversion" dans *Wallonie* 86, n° 3-4, p. 187-195.

sation qui se met en place embrouille les enjeux, anesthésie. Les Wallons s'en prémunissent trop peu¹². C'est également ce qu'exprime, à la tribune du congrès La Wallonie au futur le maire de Charleroi, Jean-Claude Van Cauwenberghe - qui deviendra, treize ans plus tard, ministre-président du gouvernement wallon¹³ - : il revendique de nouveaux transferts et moyens de l'État central vers la Région.

Une interrogation forte vient s'ajouter à ce contexte : le maintien même de la Région, clairement menacée dans son existence institutionnelle par sa possible fusion avec la Communauté française de Belgique¹⁴. On prend conscience que la Wallonie est non seulement malade mais qu'elle est devenue mortelle. Dans les faits, l'entité Région wallonne se trouve reléguée hors du débat citoyen, tant par absence d'espace médiatique qui la prenne en considération, que par le fait que la Wallonie, au titre de société, semblait, dans cet étrange dialogue belge (entre Belgique francophone et Belgique flamande), "comme le tiers exclu de la logique classique"¹⁵.

Dans un climat de rupture entre les acteurs sur la question wallonne qui - à l'exception d'éphémères périodes -, remonte au début des années 1960, le volontarisme et la difficulté de la démarche engagée par *La Wallonie au futur* interpellent. Le président de l'Institut Jules-Destrée le soulignait, en 1987 : "aujourd'hui, affirmer qu'il y a un futur pour la Wallonie et que nous pouvons lui élaborer un modèle de développement n'est pas innocent"¹⁶.

Du désir informel de la prospective à sa nécessité formelle

L'expérience prospective en Wallonie avant 1987

Dénonçant le peuple wallon comme un peuple vieilli, l'historien Léopold Genicot, interrogé par la revue *Toudi* début 1987, estimait que la classe politique wallonne ne nourrissait plus aucune perspective et "n'avait surtout pas le sens prospectif, la faculté de se projeter dans l'avenir, d'imaginer et de préparer celui-ci"¹⁷. La Wallonie avait en effet connu peu de pratique et même peu de diffusion de la méthode ou de la culture de la prospective. La préoccupation semblait, avant tout, non gouvernementale. Le rapport intitulé *Dossier pour un gouvernement wallon, Fédéralisme et perspectives économiques*, publié à la Fondation André Renard en 1970 par les économistes Emile Nols et Georges Vandersmissen tentait d'analyser quelle serait la Wallonie en 1980. Réalisée avec les outils du Bureau du Plan belge, l'analyse se limitait, pourtant, à une stricte logique de prévision, en indiquant que ces méthodes étaient suffisantes pour la tâche que les auteurs se proposaient de remplir : "dessiner, dans ses grands traits, ce que sera l'économie wallonne d'ici 1980 si rien de fondamental n'intervient d'ici-là pour en modifier l'évolution. C'est donc par la projection des tendances qui l'affectent actuellement que l'on peut obtenir une vue de ce que sera l'avenir"¹⁸.

¹² José Verdin, 1987, "où en est vraiment l'économie wallonne?" dans *Toudi*, p.26-38, p.36, Quenast.

¹³ Discours de Jean Claude Van Cauwenberghe, 1989, dans *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme*, p.9, Charleroi, Institut Jules-Destrée.

¹⁴ "Histoire et identité culturelle", 1987, Entretien avec Léopold Genicot, dans *Toudi*, n°1, p.70.

¹⁵ José Fontaine, 1982, "Réflexions à propos du dernier livre de Michel Quévit", dans *W'allons-nous?*, n°5, p.28-29.

¹⁶ Discours de Jean-Pol Demacq, 1989, dans *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme*, Charleroi, Institut Jules-Destrée, p.13.

¹⁷ Léopold Genicot excluait de ce jugement "quelques jeunes comme Wathélet, Maystadt, Dehousse qui, eux, vivent en fonction des 10 ou 20 ans à venir", *Histoire et identité culturelle*,... p. 69.

¹⁸ Walter Nova, 1970, *Dossier pour un gouvernement wallon, Fédéralisme et perspectives économiques*, Liège, Fondation André Renard, p. 63-64.

Territoires d'Europe / Territoires du monde

D A T A R

Organisme non gouvernemental à caractère scientifique et culturel, mais très impliqué dans la réflexion politique sur le développement de la Wallonie au titre de *centre de formation des cadres du Mouvement wallon* – comme le qualifiait alors son président, le ministre de l'Éducation nationale Jacques Hoyaux –, l'Institut Jules-Destrée s'est intéressé à la prospective fin des années 1970. Ainsi, sous la direction de Jacques Lanotte, l'Institut Jules-Destrée a mené à bien la coordination d'un travail entamé en 1976, portant sur l'avenir culturel de la Communauté française Wallonie - Bruxelles et en a assuré l'édition en 1979. L'ensemble des contributions se voulait " une réflexion prospective sur diverses pratiques culturelles, à partir de quelques situations, ou d'expériences, révélatrices de tendances naissantes dans la communauté "19. Pour Jacques Lanotte, l'idée était donc bien de dégager l'avenir culturel, en le reliant intensément à la société et aux groupes qui la composent. L'Institut Jules-Destrée est également à l'origine, en 1978, d'un projet de travail portant sur *la prospective économique de la Wallonie*. Accueilli avec réserve par le partenaire escompté, il ne pourra être mené à bien pour des raisons budgétaires20. C'est l'époque du rapport *Interfuturs* publié par l'OCDE, rapport dont la Commission "Avenir économique de la Belgique" de la Fondation Roi Baudouin s'inspire pour publier en 1981 un travail de prospective économique. Construite à partir d'interviews de quarante personnalités, cette étude de prospective sera toutefois contestée par plusieurs membres de cette même Commission. Il n'est pas inutile de relever ici qu'une des *objections fondamentales* présentée dans une *note de minorité* était que le rapport se refusait de "considérer la dimension régionale des problèmes économiques"21.

Recensant la pauvreté de cette production belge et wallonne, un article de la revue du Conseil économique et social de la Région wallonne intitulé *Prospective, utopie et science-fiction*, évoque, en 1987, la publication de plusieurs ouvrages dont la très utile *Histoire des futurs* de Bernard Cazes et *Faire gagner la France*, réalisé à l'initiative du Commissariat général au Plan français. L'auteur de cet article, Robert Wielemans, y souligne la nécessité de la prospective et l'urgence de développer en Belgique les études prospectives22.

La genèse d'une interrogation sur le futur wallon

En Wallonie, une volonté de renouveau culturel wallon a précédé la dynamique de relance économique. Cette volonté s'est notamment exprimée au travers de la revue *W'allons-nous ?* au début des années 1980. Une forte interpellation du monde politique par le monde culturel en a découlé, notamment lors d'un colloque de l'Institut Jules-Destrée tenu à Liège en mars 1983, *Culture et politique*. Cette interpellation était d'autant plus porteuse de sens que la culture ne constituait pas – et ne constitue toujours pas – une compétence régionale. Sur le moment, l'écrivain hennuyer Jean Louvet a bien exprimé cette demande : "Si vous, hommes et femmes politiques, vous voulez prendre à bras le corps cette région et la sortir de l'ornière, je ne crois pas que vous y réussirez uniquement par le phénomène économique. Si vous ne lancez pas avec nous un projet culturel, vous n'y arriverez pas. J'en suis certain. C'est comme si c'était fait. Cela n'existe nulle part au monde"23. Ce colloque a deux suites importantes. D'une part, la réflexion sur le rapport entre la culture et l'économie dans l'espace wallon va déboucher sur *le Manifeste pour la culture*

¹⁹ Institut Jules Destrée, Fonds Institut Jules Destrée, *Correspondance 1978-1979*, 1979 (Lettre de Jacques Hoyaux à Bernard Gillain du 14 février 1979).

²⁰ Archives de l'Institut Jules-Destrée, Fonds Guy Galand, Entretien avec G. Vandersmissen à la Fondation André Renard le 10 octobre 1978 (note du 7 novembre 1978).

²¹ Commission Avenir économique de la Belgique de la Fondation Roi Baudouin, 1981, *L'avenir économique de la Belgique*, préface d'André Molitor, p. 154, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin.

²² Robert Wielemans, " Prospective, utopie et science-fiction ", dans *Wallonie* 87, n°5, p. 243-250.

²³ Il s'agit d'une intervention de l'écrivain Jean Louvet dans Guy Galand éd., 1984, *Culture et politique*, p. 68, Charleroi, Institut Jules-Destrée.

wallonne. D'autre part, l'idée émerge, en parallèle, de prolonger les travaux de mars 1983 en demandant à l'Institut Jules-Destrée d'organiser des assises culturelles de Wallonie, qui complèteraient les volets économiques et politiques wallons. Cette proposition est mûrie au sein des sections liégeoise puis carolorégienne de l'Institut Jules-Destrée, avant d'être saisie par son Conseil d'Administration, déjà sensibilisé au rapport que les professeurs français Armand Mattelart et Yves Stourdzé ont consacré, en 1982, à l'articulation entre la technologie, la culture et la communication²⁴.

L'idée de base d'un *grand congrès culturel* créant une convergence entre économie et culture est élaborée à partir de novembre 1985 par une petite équipe animée par l'ancien ministre Robert Moreau, président de la section de Charleroi de l'Institut Jules-Destrée. Le premier titre en est *Culture, Wallonie, An 2000*, et l'enjeu porte sur *La place et la fonction de la culture dans la société wallonne de l'an 2000*. Il s'agit d'articuler travail et temps libre, de poser le problème de " l'impact de la troisième Révolution industrielle sur la société wallonne ", en étudiant principalement les perspectives 2000 en matières économiques et sociales, ainsi que les enjeux culturels. Le Conseil d'administration de l'Institut Jules-Destrée donne le feu vert à l'organisation du congrès qui prend, en mars 1986, le titre générique de *Travail - technologie - culture : la société wallonne vers l'an 2000*. La date du congrès est fixée à octobre 1987 et les motivations en sont précisées. Au-delà de la nécessité de faire face et d'accompagner, dans tous les domaines, la révolution informatique qui y est largement décrite, il s'agit de mobiliser tous les acteurs de la société wallonne dans le cadre d'un projet commun. Aucun moyen financier n'a été accordé à cette démarche, ni par la Région wallonne, ni par la Communauté française. La Ville de Charleroi ainsi que la Province de Hainaut

apportent toutefois des appuis utiles en secrétariat, matériel et impression de documents.

Choisi comme rapporteur général des travaux, Michel Quévit, professeur à l'Université catholique de Louvain et auteur, à la fin des années 1970, d'une thèse de doctorat consacrée au déclin wallon²⁵, réorganise intellectuellement les questionnements préparés au sein de l'Institut Jules-Destrée en les connectant avec les réseaux dans lesquels il évolue, particulièrement la Communauté de Travail des Régions européennes de Tradition industrielle (RETI), les travaux de prospective relatifs à l'impact du programme Europe 1992, ainsi que le Programme FAST (Prospective et Évaluation de la Science et de la Technologie) de la Commission européenne dont l'animateur, Riccardo Petrella apportera quatre messages importants au congrès. Début 1987, Michel Quévit donne son titre définitif à l'exercice : *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme*. Il intègre ainsi, à la démarche, l'apport du Groupe de Recherche européen sur les Milieux innovateurs (GREMI), dont il fait partie. Soulignant l'audace de la dynamique que constitue l'éclatement des cadres traditionnels - d'où sont issues les deux cent vingt personnalités qui ont accepté de s'impliquer et de produire un texte faisant part de leur perception de l'avenir de la société wallonne -, Michel Quévit apporte une nouvelle lecture des objectifs définis par l'Institut Jules-Destrée. Il les transforme en axes de réflexion : " définir une nouvelle façon de lire l'apport de l'histoire, dégager les nouvelles solidarités et les nouveaux paradigmes de l'avenir, déterminer les axes d'action de demain dans le respect de la différence avec l'ambition d'en saisir la globalité "²⁶. Pour Michel Quévit, trois raisons fondent la réflexion qui doit s'ouvrir sur l'avenir de la Wallonie. D'abord, le constat que, dans cette région qui a été le siège de la première révolution industrielle, la présente mutation n'émerge pas spontanément.

²⁴ Armand Mattelart, Yves Strourdze, 1982, *Technologie, culture et communication, Rapport au ministre de la Recherche et de l'industrie*, Paris, La Documentation française. - Voir également Ministère de la Recherche et de la Technologie, *Actes du Colloque national, 13-16 janvier 1982*, Paris, La Documentation française, 1982.

²⁵ Michel Quévit, 1978, *Les causes du déclin wallon, L'influence du pouvoir politique et des groupes financiers sur le développement régional*, Bruxelles, Vie ouvrière.

²⁶ Michel Quévit, "L'audace de la démarche", dans *la Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme*, p. 15-16.

Territoires d'Europe / Territoires du monde

D A T A R

Ensuite, l'ouverture du grand marché unifié européen à l'horizon 1992 et la place que doit assumer la Wallonie dans ce nouvel espace. Enfin, Michel Quévit pose la question de la société wallonne en devenant entre ses volontés d'enracinement et d'universalité²⁷.

Le lancement d'un processus prospectif à partir de la société civile

Les 17 et 18 octobre 1987, plus de quatre cents personnalités appartenant à des horizons culturels, philosophiques et politiques différents se réunissent dans le grand auditoire de l'Université du Travail à Charleroi - lieu symbolique pour la Wallonie puisque, soixante-quinze ans auparavant presque jour pour jour, Jules Destrée y avait réuni l'Assemblée wallonne, sorte de *shadow parliament* affirmant l'existence démocratique de la Wallonie. Les travaux qui s'y ouvrent en 1987 ont clairement comme objectif, pour définir les nouveaux paradigmes de la société future, "de déceler les signes de leur émergence en Wallonie dans les domaines de la vie économique, culturelle, sociale et politique"²⁸. Ainsi, il s'agit, d'une part, de dégager les enjeux que la Wallonie va être amenée à rencontrer dans un avenir proche et, d'autre part, de dessiner des pistes d'actions destinées à alimenter les lignes politiques dans la Région. Les deux grands carrefours organisés en ouverture de la démarche expriment bien la préoccupation du rapporteur général de mettre l'accent sur les interactions entre les divers champs qui constituent la vie en société ainsi que sur le décloisonnement des politiques. Le premier carrefour articule l'économie et la culture, tandis que le second met en évidence les rapports entre la technologie, la formation et la vie en société. Quatorze ateliers spécialisés sont ensuite organisés pour débattre, sur base de textes déposés par écrit, des thèmes suivants :

- le devenir économique de la Wallonie ;
- le développement de la recherche et des technologies ;
- l'avenir de l'enseignement ;
- les nouvelles valeurs et l'identité culturelle dans la société wallonne ;
- les politiques culturelles et interculturelles ;
- les pratiques culturelles ;
- le patrimoine culturel et la mémoire collective ;
- l'enjeu des médias et des industries culturelles ;
- emploi, travail et solidarité ;
- le logement, la santé et le cadre de vie ;
- l'agriculture et le développement rural ;
- la Wallonie dans l'Europe et le monde ;
- les relations sociales.

Le rapport de Michel Quévit s'intitule *La Wallonie, une société en projet*. Il y évoque tour à tour le projet économique, le projet technologique et scientifique, le projet éducatif, le projet culturel, le projet de cadre de vie ainsi que le projet institutionnel. Pour le rapporteur général, c'est la multiplicité de ces projets et leur nécessaire interactivité qui fondent l'existence même de la Wallonie, comme "collectivité dynamique dans l'Europe de demain". Michel Quévit souligne également *la visée prospective* dans laquelle se sont placés les travaux, affirmant clairement l'existence d'un nouveau paradigme : "un paradigme cristallisateur, une manière d'appréhender le futur qui traverse toutes les dimensions de la vie en société. Pour le rapporteur général, ce paradigme est l'émergence du qualitatif sur le quantitatif"²⁹.

²⁷ Discours de Michel Quévit, dans *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme*, p. 15-16.

²⁸ Michel Quévit, "Méthodologie et fonctionnement du congrès", dans *La Wallonie au futur, Cahiers n°1*, p.6.

²⁹ *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme*, 1992, Acte du congrès, Charleroi, Institut Jules-Destrée.

La pérennisation du processus participatif sur le futur

Dès le mois de décembre 1987, les rapporteurs, rejoints par le professeur Riccardo Petrella, dressent un premier inventaire des priorités d'actions pour l'échéance 1993. Après plusieurs mois d'échanges et de réflexions, le Comité scientifique décide, début 1989, de choisir un nouveau vecteur pour structurer les travaux. Moteur d'une société en pleine mutation, la notion d'éducation apparaît comme suffisamment dynamique pour faire l'objet d'une approche à partir de chacun des dix ateliers identifiés et sélectionnés. Le deuxième congrès *La Wallonie au Futur* se tient en octobre 1991, dans la capitale d'une Wallonie profondément modifiée par les nouvelles étapes institutionnelles franchies en 1988 et 1989 - elles ont plus que doublé les compétences et les moyens financiers de la Région wallonne -, sans toutefois lui permettre de disposer de son enseignement ou de sa culture. Dans son rapport général, le professeur Michel Quévât évoque un "véritable projet de société humaniste" et interpelle les participants sur la nécessité de donner les moyens à la population de surmonter "les nécessaires mutations du futur, et de rompre avec le syndrome de l'échec"³⁰. Le constat du professeur Gilbert de Landsheere, rapporteur du réseau intitulé *L'avenir de l'enseignement*, porte par priorité sur la nécessité de piloter le système éducatif wallon. Le Comité scientifique estime que tant le micropilotage que le macropilotage constituent un enjeu de société pour la Wallonie et que cet enjeu mérite une interpellation directe de la société civile et des pouvoirs publics. L'Institut Jules-Destrée organise dès lors, à l'instar du modèle danois, une "conférence-consensus" sur le thème *Où en est et où va le système éducatif en Wallonie ? Comment le savoir ?* Cette conférence-consensus, la première en Wallonie, se déroule à Namur les 3, 4 et 5 mars 1994, en présence de Claude Thélot, directeur de l'Évaluation et de la Prospective au ministère français de l'Éducation nationale, qui y joue un rôle central.

³⁰ *La Wallonie au futur, Le défi de l'éducation, Actes du congrès*, Charleroi, Institut Jules-Destrée, 1992.

³¹ *La Wallonie au futur, Quelles stratégies pour l'emploi, Actes du congrès*, Charleroi, Institut Jules-Destrée, 1996.

Le Livre blanc, Croissance, compétitivité, emploi initié par le président de la Commission européenne Jacques Delors constitue réellement une interpellation pour le Comité scientifique de *La Wallonie au futur*. Le congrès permanent se donne pour objectif de déterminer comment la Wallonie peut s'intégrer dans une dynamique comme celle lancée par le président de la Commission européenne, afin d'en tirer les avantages maximum en termes de création d'emplois et de bien-être social. C'est sur ce thème que s'ouvre, à Liège, le troisième congrès *La Wallonie au futur*, les 27 et 28 octobre 1995³¹. Trois axes y sont privilégiés pour tenter d'installer une politique d'emploi soutenable en Wallonie : favoriser l'investissement en capital physique des entreprises - y compris les investissements étrangers -, développer l'innovation et la recherche et développement, accroître l'effort dans le domaine de la formation des adultes.

C'est à l'occasion du Comité scientifique tenu le 18 avril 1996 qu'est lancée l'idée d'un congrès général d'évaluation de l'ensemble de la dynamique menée depuis 1987. Trois constats déterminent cette décision : d'abord, la société wallonne semble freinée dans son développement par un blocage culturel - obstacle qui génère des blocages économiques et sociaux, particulièrement le déficit, sinon la carence de l'esprit d'entreprendre - ; ensuite, force est de constater que les travaux tenus depuis 1987 et l'analyse qui y a été faite de la société wallonne n'ont pas permis d'éviter ou de répondre à ces blocages - de fait, a davantage pour mission d'ouvrir des pistes de réflexion - ; enfin, la société a évolué, certaines des pistes proposées depuis 1987 ont été suivies, d'autres pas - parce qu'elles ne se sont pas avérées pertinentes ou parce que la société n'était pas prête à les accepter.

Ainsi, cette démarche, complètement étrangère à celle d'un audit externe et construite sur un cadre référentiel déjà connu, se dessine alors suivant trois volets : une évaluation des politiques préconisées par les congrès *La Wallonie au futur* ; une évalua-

Territoires d'Europe / Territoires du monde

D A T A R

tion des politiques menées depuis 1987 ; une évaluation des structures et des filières, c'est-à-dire des *dispositifs* mis en place entre les différents acteurs de la société - les entreprises, les institutions politiques, administratives et sociales, les universités et l'ensemble des institutions éducatives -, sur base des interactions préconisées par les congrès *La Wallonie au futur*. Au-delà de la tâche prospective initiée

par les congrès *La Wallonie au futur*, il s'agit d'appliquer, à la société wallonne tout entière, la technique du pilotage déjà préconisée pour le système éducatif. Une nouvelle méthodologie est mise en place : l'organisation de dialogues stratégiques, lieux de recherche de convergences entre le congrès et les décideurs, tant politiques qu'économiques, pour repositionner la société wallonne.

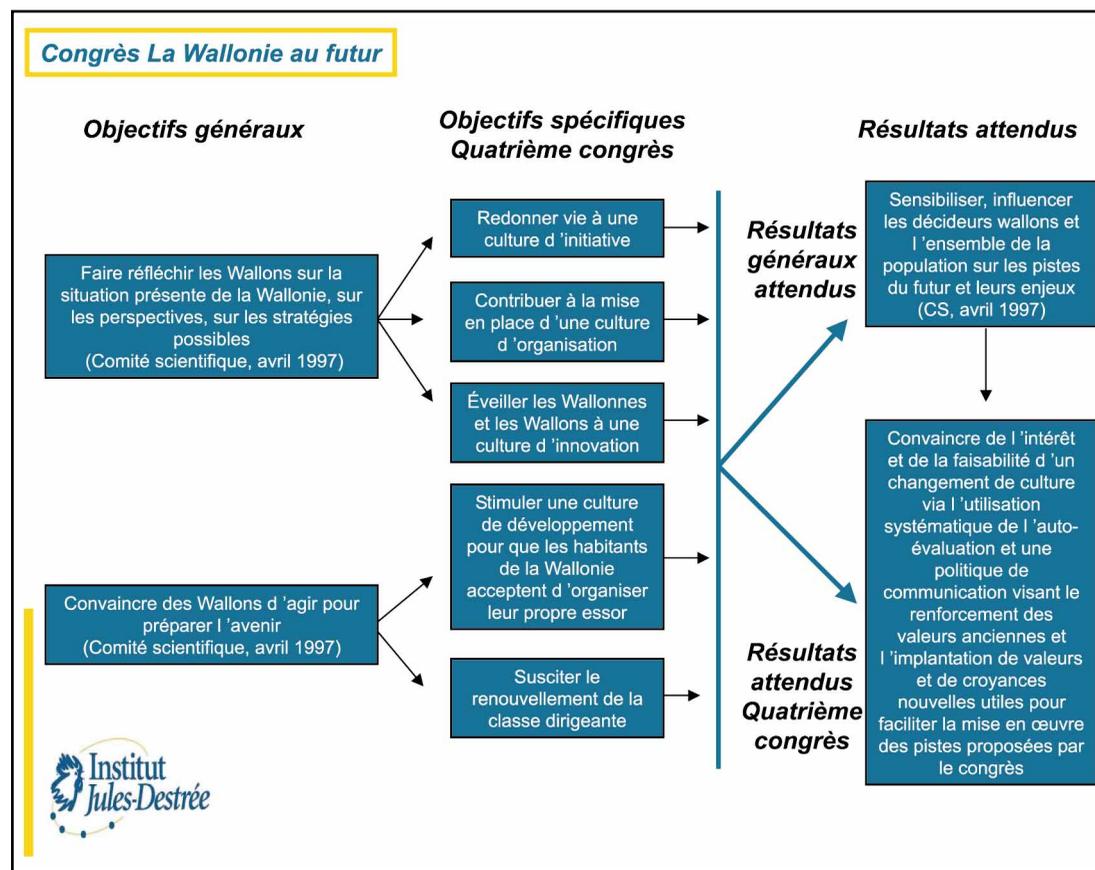
Couverture de l'ouvrage.



Après de longs mois d'enquêtes, le quatrième congrès *La Wallonie au futur* se tient à Mons en octobre 1998. Fondamentalement, les quatre axes qui avaient été désignés précédemment comme porteurs du nouveau paradigme n'ont pas été remis en cause. Le projet pour la Wallonie y est défini par Michel Molitor comme "l'exigence partagée de plus de démocratie et d'un meilleur développement". Trois outils y sont décrits comme porteurs en termes stratégiques : l'évaluation, le dialogue social et la contractualisation, ainsi que la prospective. Et le rapporteur général de donner des pistes concrètes de mise en place en Wallonie de ces innovations : une Société wallonne de l'Évaluation, une Société wallonne de

la Prospective, créées à partir de la société civile, une Cellule interdépartementale de prospective au sein de l'administration wallonne, un centre indépendant de prospective ouvert sur le monde, une contractualisation régionale autour d'un projet novateur, tous éléments renforçant la capacité des acteurs wallons à agir sur le futur. Comme l'avait fait Riccardo Petrella en 1987, Elisabeth Dupoirier, directeur de recherches à la Fondation nationale des Sciences politiques à Paris apporte quatre messages à la Wallonie dont celui, ô combien déterminant, du modèle de l'interdépendance des territoires sur lequel se construit la modernité d'une société et sur lequel se prépare son avenir³².

Quatrième congrès : "la Wallonie au futur".



³² Elisabeth Dupoirier, 1999, "Quatre messages à la Wallonie", dans *La Wallonie au futur, Sortir du XXème siècle, Evaluation, innovation, prospective*, p. 302, Charleroi, Institut Jules-Destrée.

Les questions ouvertes de l'avenir wallon

Comment la Wallonie a été confrontée à son futur

Même s'il se défendait d'un quelconque attrait pour la philosophie de l'histoire, Léopold Genicot a pu aborder l'avenir wallon en tant que citoyen au fait de la demande sociale, conscient du temps de la déconstruction ainsi que de la durée de la reconstruction : "Beaucoup trop d'entre nous ont été tentés depuis une ou deux générations de sacrifier l'individu à la collectivité, la volonté à l'entraînement comme aussi le qualitatif au quantitatif et l'instant à la durée. Il n'est pas mauvais de prouver à nos contemporains qu'ils ne sont pas le jouet de forces sociales, de pulsions économiques, de courants irrésistibles mais qu'ils sont à même d'agir sur les événements et les destins"³³. Attitude volontariste de celui qui affirmait avoir toujours cru et croire encore que "l'utopie d'aujourd'hui peut être la réalité de demain"³⁴. Politologue plus qu'historien, Xavier Maville estime, dans son *Histoire politique de la Belgique* (1986), que "l'histoire à venir se fera à son rythme propre, avec des acteurs en partie nouveaux, sur des enjeux en partie nouveaux. À partir de là, tout est interrogation"³⁵. Lors du congrès *La Wallonie au futur* de 1987, le directeur général du Centre de Recherches socio-politiques (CRISP) avait rappelé les conclusions de son article sur la Wallonie dans *l'Encyclopaedia Universalis* : la portée exacte de l'autonomie à laquelle la Wallonie peut accéder est "une des questions cruciales de l'avenir de la

Région wallonne", cette question se posant non seulement de manière institutionnelle – y compris intrafrancophone – mais aussi "en termes de relations entre les diverses composantes, sociales et politiques de la région elle-même"³⁶.

Si la dynamique prospective entamée à ce moment n'a pas focalisé sur l'enjeu institutionnel, elle a toutefois clairement posé la question des acteurs et celle de l'émergence d'une cohésion sociétale au niveau wallon. Cet enjeu a été compris non de manière statique mais en pleine conscience, d'une part, des retombées de la mutation technologique occidentale en cours sur la société wallonne et, d'autre part, de la nécessité de projeter dans le futur la volonté - encouragée par quelques symptômes alors conjoncturels - de mettre fin au déclin wallon. Le discours du nouveau paradigme est donc nettement la rupture avec un système de développement basé sur les ressources matérielles, au profit d'un nouveau système construit sur l'immatériel, sur les ressources humaines, la science, la technologie, l'éducation et la culture. L'homme revient ainsi au centre de la vision définie. Il s'agit, comme indiqué par le tandem économique-culturel formé par Jean-François Escarmelle et Laurent Busine, de considérer que "ce ne sont pas les révolutions technologiques qui changent les sociétés mais davantage la manière dont les hommes les investissent socialement et culturellement"³⁷.

Était-on dans le discours stratégique ou dans la prospective ?³⁸ La question est difficile mais elle renvoie à celle de l'horizon temporel dans lequel s'inscrivait la réflexion. Dans les différents exercices qui se sont succédé de 1987 à 1998, la cible

³³ Léopold Genicot, 1984, "La Wallonie : un passé pour un avenir", dans *Quarante-septième congrès de la Fédération des Cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique*, Nivelles, Actes, II, p.49-59, reproduit dans L. Genicot, *La Wallonie : un passé pour un avenir*, coll. *Ecrits politiques Wallons*, p.134, Charleroi, Institut Jules Destrée, 1986.

³⁴ *Ibidem*, p. 143.

³⁵ Xavier Maville, 1986, *Histoire politique de la Belgique, Facteurs et acteurs de changement*, p. 389, Bruxelles, CRISP.

³⁶ Xavier Maville, 1984, *Wallonie*, dans *Encyclopaedia universalis, Supplément I, Le Savoir*, p. 1109, Paris, Encyclopaedia universalis. - Xavier Maville, "Les questions ouvertes de l'avenir wallon", dans *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme...*, p.451.

³⁷ Jean-François Escarmelle et Laurent Busine, "L'articulation économie-culture en période de sortie de crise", dans *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme. Cahier n°2*, p.49.

³⁸ Voir sur ce débat : Michel Quévité, 2001, "Quel travail de prospective pour la Wallonie?" dans Philippe Destatte, dir. *Evaluation, Prospective et développement régional*, Charleroi, Institut Jules-Destrée.

du regard est restée floue. En 1987, Robert Moreau définit 2010 dans le cadre de la mobilisation préparatoire des acteurs ; au cours du congrès, Michel Quévit évoque la Wallonie en 2000³⁹, tandis que, dans son importante contribution, Raymond Collard choisit la vision à trente ans, soit 2007⁴⁰. Lors de l'exercice 1998, les demandes de propositions d'action, tant aux acteurs qu'aux politiques interpellés, sont structurées selon le modèle présenté par Serge Kubla - chef de groupe de l'opposition libérale au Parlement wallon - et dont l'Institut Jules-Destrée s'est alors inspiré : développer l'action régionale dans les deux axes du changement d'image et du changement de mentalité, selon trois cercles que nous avons adaptés :

- le court terme : déterminer le contenu des déclarations gouvernementales de la prochaine législature, les éléments d'un programme de convergence des interlocuteurs sociaux, les initiatives civiles et associatives à promouvoir, les sujets prioritaires de mobilisation citoyenne, etc.
- le moyen terme : s'inscrire dans l'espace d'une législature ;
- en amorce du long terme : se situer dans une logique de changement profond nécessitant le travail d'une génération⁴¹.

Comment mettre le citoyen au milieu du village ?

La pratique citoyenne wallonne d'un regard vers le futur trouve certainement ses racines dans la lente maturation de l'idée régionale, dans sa revendication institutionnelle au travers de scénarios politiques plus ou moins étayés. Lors du congrès

wallon de 1945, tenu à Liège en présence de plus de mille délégués - parmi lesquels trois cents chefs régionaux de la Résistance -, sous la présidence du ministre d'État Joseph Merlot, les participants ont dû se prononcer sur l'avenir de la Wallonie et choisir entre quatre chemins : le maintien de la structure unitaire de la Belgique, l'autonomie de la Wallonie dans le cadre belge, l'indépendance ou la réunion de la Wallonie à la France⁴². De nombreux autres congrès ont suivi, dans le cadre du Mouvement wallon. C'est de cette légitimité citoyenne que l'Institut Jules-Destrée a recueilli l'héritage, particulièrement au début des années 1980 - période d'atonie pour le mouvement wallon qui ne retrouve progressivement vigueur - d'ailleurs assez éphémère - qu'à partir de septembre 1986 et surtout d'avril 1988, lorsque José Happart lance le mouvement *Wallonie Région d'Europe*. Sans qu'aucune étude n'ait été faite à ce sujet, il est clair qu'il y avait relativement peu de militants wallons au congrès *La Wallonie au futur* de 1987 - ni lors des congrès suivants. Néanmoins, l'idée d'organiser la réflexion sous la forme d'un "congrès" s'inscrit dans cette logique citoyenne.

Il faut souligner que l'on touche ici un élément majeur de la forme, voire de la tradition, prise par la prospective en Wallonie au travers des exercices *La Wallonie au futur* : l'initiative réellement endogène (*bottom up*) de la société civile. Il s'agit, comme l'a bien montré Michel Molitor, de la création d'une nouvelle capacité d'action, résultat d'un investissement de " la société sur elle-même, supposant la réunion et l'orientation des ressources d'ordre économique ou politique mais surtout culturel " ⁴³. Certes, Jean-Louis Blanchy

³⁹ *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme...* p.35.

⁴⁰ Raymond Collard, "Prospective 2007...sortie de la crise, transformations des modes de production, du travail et de l'emploi", dans *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme, Cahier n°2*, p.129.

⁴¹ Serge Kubla, "Deux axes, trois cercles et un pacte social Wallon", dans *Le Vif l'Express*, 13 mars 1998, p. 97. - Jean -Pol Damacq, "La Wallonie au futur : de la prospective de 1987 à la réalité d'aujourd'hui", dans *La Wallonie au futur, Sortir du XXème siècle...* p.77.

⁴² Un premier vote, qualifié de *sentimental* mais au scrutin secret, accorde 486 voix à la réunion à la France, 391 voix au fédéralisme, 154 voix à l'indépendance de la Wallonie et 17 voix à une formule de décentralisation dans le cadre belge. Au terme de la deuxième journée de discours et de débats, c'est à main levée que l'assemblée se prononce, à l'unanimité moins deux voix, pour l'autonomie dans le cadre de la Belgique.

⁴³ Michel Molitor, "Les conditions culturelles du développement", dans *La Wallonie au Futur, Vers un nouveau paradigme, Cahier n°2...* p.53.

Territoires d'Europe / Territoires du monde

D A T A R

indique, dans l'un des textes de base de *La Wallonie au futur*, que l'approche du développement initiée par les milieux de l'éducation permanente diverge assez de celles des milieux plus spécifiquement économiques ou de celle des pouvoirs publics, parce qu'elle exprime une volonté locale " parfois naïve et maladroite " de prendre son destin en charge. En réalité, cet ingénieur agronome attaché à la Fondation rurale de Wallonie démontre qu'une telle démarche est porteuse de changements parce qu'elle interpelle tant *Monsieur tout le Monde* que les pouvoirs publics et parce que ses résultats se situent dans le long terme⁴⁴.

L'Institut Jules-Destrée était-il le seul lieu possible d'où pouvait naître la démarche ? Nous ne le pensons, pas même si la *pilarisation* de la société belge en général et de la société wallonne en particulier constituait une contrainte. D'autres acteurs auraient pu porter une telle initiative, comme par exemple le Conseil économique et social de la Région wallonne. *Tempore non suspecto*, c'est-à-dire avant de devenir membre du Comité scientifique, le directeur du Centre universitaire de Charleroi, Albert Schleiper, soulignait que l'Institut Jules-Destrée " constituait le lieu idéal pour assurer le suivi opératoire à ce genre de réflexion qui se situe à la rencontre du social, de l'économique, du politique et du culturel " ⁴⁵. Enfin, dix ans plus tard, le ministre-président du gouvernement wallon Robert Collignon concluait la rencontre de Mons en estimant que " l'Institut Jules-Destrée a eu la capacité ces dernières années de se positionner comme un relais de la société civile en Wallonie, mais aussi comme un partenaire des pouvoirs publics, et particulièrement de la Région wallonne " ⁴⁶.

Comment mettre les méthodes du côté de la société civile ?

Mesurer la pratique de la prospective dans les congrès *La Wallonie au futur* constitue un exercice difficile. Même s'il est permis de parler de démarche prospective structurée, plus opérationnelle qu'observatoire, la démarche s'inscrit assurément davantage dans l'image du prospectiviste *indiscipliné* chère au professeur Michel Godet.

Ce qui est manifeste, c'est que le congrès *La Wallonie au futur* a joué la cohésion et la participation sociétale - voire citoyenne - sur des enjeux forts et mobilisateurs. Ainsi, comme aurait pu le qualifier Hugues de Jouvenel, le premier exercice fut avant tout " domaine de liberté " : appel à collaboration, dépôt de papiers, carrefours puis ateliers de débats, avec synthèses partielles et rapport général. Le second congrès fut emporté par la vigueur des échanges sur le défi de l'éducation. La conférence-consensus représenta un modèle de méthodologie et de pédagogie sur un sujet des plus pointus. Le congrès sur le *Livre blanc* fut tellement technique que peu mobilisateur pour ceux qui n'étaient pas économistes. Quant au quatrième exercice, partant de l'évaluation et multipliant les approches - enquêtes, questionnaires, interviews -, il fut mobilisateur et très (trop) interpellateur du politique, l'interlocuteur société civile étant véritablement dopé par les enjeux et par la place que le congrès lui avait octroyée.

La prospective formelle fut-elle absente de la démarche ? Certes pas⁴⁷. Elle paraît cependant s'être jouée en arrière-plan et de manière assez chaotique. Cela explique pourquoi, dès l'ouver-

⁴⁴ Jean-Louis Blanchy, " Les liaisons possibles entre les champs culturels et les champs économiques en matière de développement local ", dans *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme, Cahier n°2,...* p. 32.

⁴⁵ Albert Schleiper, " Potentialités et handicaps de la Wallonie face au nouvel ordre économique mondial ", dans *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme*, p. 63.

⁴⁶ Robert Collignon, " Allocution de clôture du congrès La Wallonie au futur ", dans *La Wallonie au futur, Sortir du XXème siècle...*, p 446.

⁴⁷ Matéo Alaluf, " Les technologies nouvelles, l'emploi et le travail ", dans *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme, Cahier n°2*, p. 80-85. - Commission des Communautés européennes, 1983, *Europe 1985, Mutations technologiques et enjeux sociaux*, Rapport Fast, Paris, *Futuribles*. - Raymond Collard, " Prospective 2007... sortie de la crise, transformations des modes de production, du travail et de l'emploi ", dans *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme, Cahier n°2*, p. 123-124. - Riccardo Petrella, " Le progrès technologique pour quelle société? ", dans *Futuribles*, n°10, Mai 1987, p.43-48. - André Dansin, " Société technologique et prospective ", dans *Futuribles*, n°100, juin 1986, p.24-30. Cités par Georges Thill, " l'innovation au service de la mise en culture technologique ", dans *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme, Cahier n°2*. - Jean Daems, " Chômage et aménagement - réduction du temps de travail, La méthode des scénarios ", dans *La Wallonie au futur, Quelles stratégies pour l'emploi?*, p. 49-58.

ture du quatrième congrès et par la voix de son président Jean-Pol Demacq, l'Institut Jules-Destrée en a appelé à une formalisation - voire à une systématisation - de la prospective par la mise en place, de manière structurelle, d'un centre indépendant de prospective pour la société wallonne, en l'inscrivant dans le réseau européen et nord-américain de visions prospectives et futuribles⁴⁸.

Conclusion : décision politique et prospective territoriale

Sous l'angle de la décision publique et même dans sa forme embryonnaire, l'apport de la prospective à la Wallonie a été manifeste. Sous l'angle de la prospective territoriale, l'originalité des congrès la Wallonie au futur est réelle, particulièrement en matière de pédagogie du futur et de concertation.

La décision publique

Inverser la machine du déclin, c'était assurément réussir l'impossible consensus entre les *acteurs*, celui qui conditionnait la mise en œuvre d'une stratégie de développement cohérente et que Michel Quévit a bien listé : les clivages sociaux, politiques, idéologiques et territoriaux⁴⁹. Les derniers sont probablement les pires à l'heure de la bataille. Gérard Lambert soulignait, à l'époque, que Charleroi avait plus peur de La Louvière que de Düsseldorf. "La Wallonie inscrit un niveau supplémentaire dans l'articulation des pouvoirs, le sous-régional"⁵⁰. Ce sous-régionalisme cumule et cultive d'ailleurs souvent l'ensemble des clivages dénoncés.

En recréant un consensus entre des forces souvent

antagonistes, en faisant émerger une société d'acteurs en Wallonie, le processus prospectif a aidé considérablement la Région Wallonie à recréer, à remettre en place les conditions d'un développement : construire un projet de société global, réformer des structures et des modes d'organisation en y introduisant l'innovation et la responsabilisation, associer le projet culturel au projet économique. Le Contrat d'Avenir pour la Wallonie, initié par le gouvernement wallon et mis en place à l'été 1999, s'est construit sur ces fondations, sur les propositions de contractualisation et de dialogue social avancées au congrès de Mons et lors de la journée d'étude qui a suivi sur ce thème. Le congrès a fait progresser les mécanismes d'évaluation des politiques publiques dans la Région et a induit la mise en place, en Wallonie, d'un Système régional de Prospective, peut-être le premier d'Europe à s'être construit suivant les principes de la nouvelle gouvernance territoriale.

La prospective territoriale

Elle ne serait rien si elle ne permettait pas de "mettre en place des processus collectifs dans lesquels les hommes, apportant chacun des vérités partielles, trouvent ensemble de quoi recréer le monde"⁵¹. C'est, sans aucun doute, cette dynamique collective, ce chemin emprunté conjointement qui ont été déterminants dans le succès de la démarche. Certes - et c'est Michel Quévit lui-même qui l'a souligné -, en termes d'actions, la dynamique a été davantage orientée vers les décideurs que vers la société civile⁵². Faut-il toutefois s'en étonner lorsque l'on sait d'où la démarche est partie ? Car c'est bien la caractéristique de ces travaux de prospective, en parallèle notamment à ceux menés en France. Ainsi, contrairement au modèle pertinemment décrit par Fabienne Goux-Baudiment à partir des régions françaises⁵³, il n'y

⁴⁸ Jean-Pol Demacq, "La Wallonie au futur : de la prospective de 1987 à la réalité d'aujourd'hui", dans *la Wallonie au futur, Sortir du XXème siècle : Evaluation, innovation, prospective, Actes du congrès*, p.83.

⁴⁹ Michel Quévit, "Introduction : évaluation, innovation, prospective", dans *la Wallonie au futur, Sortir du XXème siècle...*, p. 86.

⁵⁰ Gérard Lambert, "Le gué wallon", dans *La revue nouvelle, Octobre 1988*, p.57.

⁵¹ Raymond Collard, Prospective 2007...sorties de la crise, transformations des modes de production, du travail et de l'emploi, dans *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme, Cahier n°2*, p.129.

⁵² Michel Quévit, *Introduction : évaluation, innovation, prospective...*p.92.

⁵³ Fabienne Goux-Baudiment, 2000, *Donner du futur aux territoires, Guide de prospective territoriale à l'usage des acteurs locaux*, p. 43sv., Lyon, Certu.

Territoires d'Europe / Territoires du monde

D A T A R

eut pas ici d'implication forte d'un élu ou d'une institution dans l'exercice, ni dans la conception, ni dans la mise en œuvre. Toutefois, face à une large participation des acteurs des trois sphères que sont l'État, les entreprises et la société civile organisée, tous les ministres-présidents de la Région Wallonie - de 1986 à nos jours -, ainsi que de nombreux grands décideurs, ont accepté de s'impliquer résolument dans le rôle d'"interpellés" et de rester profondément attentifs à une démarche menée indépendamment de leur gouvernement.

Ainsi, ces ministres-présidents avaient-ils sans doute tous en tête la formule de Gaston Berger,

rappelée par le premier d'entre eux au congrès de 1987 : Demain ne sera pas comme hier, il sera nouveau et dépendra de nous.

Quant à la prospective wallonne, se situant à une bifurcation, elle va restructurer son approche, s'appuyer sur des ressources plus solides et plus durables. Pourra-t-elle augurer d'un plus long voyage dans l'espace-temps en conservant la large participation citoyenne et le crédit dans la société civile qui font sa force ? Pour la Wallonie, c'est là que réside tout l'enjeu : accroître sa capacité d'intelligence collective tout en maintenant l'humanisme et la démocratie au cœur du système.

Résumé

Philippe Destatte relève les facteurs qui ont permis d'aboutir à "l'instant créateur" de la dynamique La Wallonie au futur. Initié en 1985, l'exercice prend la forme d'une démarche au départ de la société civile et sans aucun financement public. L'auteur montre l'importance de la pédagogie du futur et met en évidence le rôle de la concertation dans la pré-prospectivité, en analysant la pratique au niveau tant des citoyens que des acteurs. En conclusion, il mesure l'apport de ces exercices à la Wallonie, sous l'angle de la décision publique et sous l'angle de la prospective territoriale.

Mots clés

Prospective, développement régional, Wallonie, société civile, discours stratégique.